

2017

RSE

Responsabilité
Sociale,
Environnementale
et Sociétale



EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Au fil des années, le groupe Exacompta Clairefontaine a su se démarquer en Europe par la qualité de ses produits, la notoriété de ses marques ainsi que par ses moyens industriels respectueux de l'environnement.

Le groupe, dont le siège social est basé à Etival-Clairefontaine dans les Vosges, emploie plus de 3 000 personnes et fait partie des leaders européens en papiers haut de gamme et en articles de papeterie. Sa commercialité s'étend dans le monde entier et il dispose de filiales à l'étranger en Allemagne, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Canada, Japon, Etats-Unis et Maroc.

Exacompta Clairefontaine est présent dans tous les circuits de distribution du monde de la papeterie. Le groupe a noué des liens étroits avec toutes les parties prenantes de ses activités industrielles.

Sur un marché toujours plus concurrentiel, les clients exigent une qualité optimale, des gammes larges et diverses, mais aussi un engagement concret pour la société de demain.

Grâce à ses moyens humains, industriels, commerciaux et logistiques, Exacompta Clairefontaine s'inscrit dans une politique sociale, environnementale et sociétale basée sur le respect du travail de chacun, des valeurs partagées et la préservation des ressources naturelles.



SOMMAIRE

1

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE 3

Politique environnementale	4
Les matières premières	7
La gestion des «déchets»	9
Les consommations énergétiques	10
Les émissions atmosphériques	12
Les prélèvements d'eau	15
Les rejets d'eaux usées	16
Les sols	17
Les incidents environnementaux	18
Les nuisances sonores et toute autre forme de pollution	18
La biodiversité	18

2

RESPONSABILITÉ SOCIALE 20

Emploi	21
Organisation du travail	23
Relations du travail et partenaires sociaux	25
Santé et sécurité au travail	27
Formation	29
Egalité	30
Apprentissages et stages	30
Personnels en situation de handicap	30
Respect des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail	31

3

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE 32

Impacts territoriaux et économiques	33
Loyauté des pratiques	34
Les achats et la sous-traitance	34
Sécurité des produits	34
Partenariats	35
Droits de l'Homme et actions éducatives	36
Rapport de vérification des données RSE	38



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'image de qualité de ses papiers graphiques et articles de papeterie sur le marché européen implique que le groupe Exacompta Clairefontaine soit un acteur fort du développement durable.

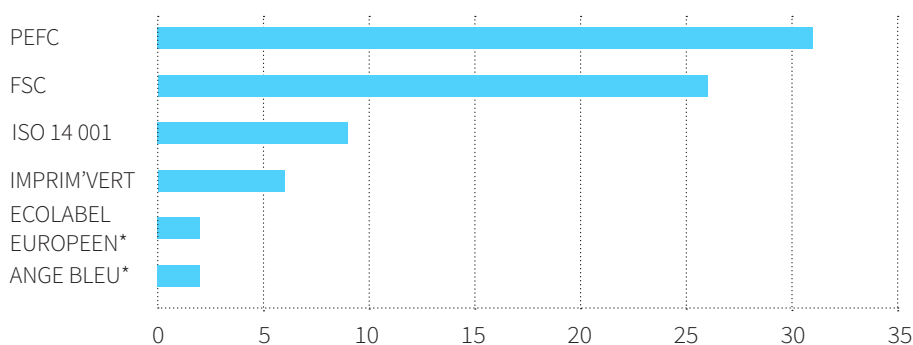
Ses principaux engagements dans ce domaine sont :

- l'utilisation de pâtes à papier certifiées pour assurer une gestion durable des forêts,
- la valorisation des matières plutôt que l'élimination des déchets,
- la réduction des prélèvements d'eau,
- la diminution des émissions de CO₂ d'origine fossile,
- la prévention des risques de pollution.

La mise en œuvre de sa démarche environnementale est notamment reconnue au travers des nombreuses certifications obtenues pour ses sites de production et de transformation. La volonté du groupe Exacompta Clairefontaine est également de proposer à ses clients des produits toujours plus respectueux de l'environnement.

A ce titre, des labels environnementaux ont été attribués à une large gamme de ses produits.

Nombre de sites certifiés par référentiel



**Sites de production de papier uniquement*

Le système de management de l'énergie des Papeteries de Clairefontaine est également certifié ISO 50 001.





Formation et sensibilisation

Afin d'assurer un niveau élevé de prise en compte de l'environnement par les collaborateurs du groupe, des formations sont organisées régulièrement.

En 2017, 342 personnes les ont suivies (187 en 2016). Les principales thématiques en ont été :

- les certifications forestières FSC et PEFC,
- les certifications Imprim'vert et ISO 14 001,
- le risque incendie et la manipulation des extincteurs et robinets d'incendie armés (RIA),
- le risque de déversement accidentel de produits chimiques,
- le tri des déchets,
- une formation environnementale générale et ainsi qu'une formation spécifique suivant le service employeur.

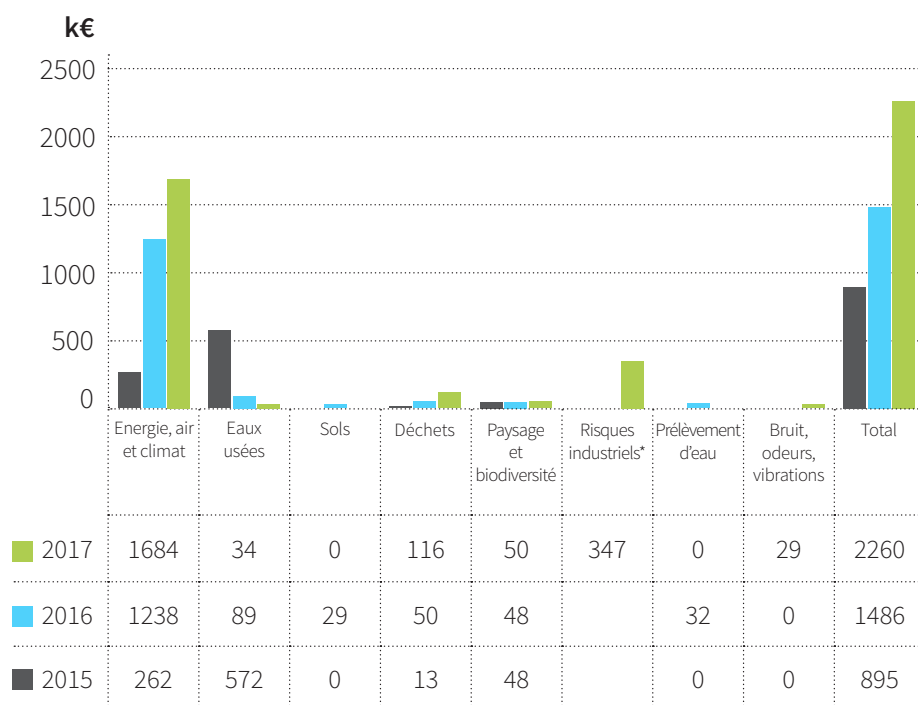
Une personne a également suivi une formation de Responsable de système de management QSE dans le cadre du déploiement des certifications ISO 9 001 et 14 001 sur les sites de la branche Exacompta du groupe.

Les certifications produits ou système, la collecte sélective des déchets, les impacts environnementaux, les indicateurs de performance environnementale ont également fait l'objet d'actions de communication sur plusieurs sites.

Investissements en faveur de la préservation de l'environnement

Chaque année, le groupe investit pour améliorer la performance environnementale des usines et apporte son soutien à des actions en faveur de la préservation de l'environnement. En 2017, la somme des principaux investissements sur cette thématique a dépassé 2 260 k€.

Le tableau ci-dessous en présente l'évolution et la répartition sur les trois dernières années.



* La thématique prévention des risques industriels a été ajoutée en 2017, les données ne sont donc pas disponibles pour 2016 et 2015.

Quelques exemples d'actions menées par les entreprises du groupe :

- **Schut Papier** : pose de panneaux photovoltaïques (405 k€),
- **Ernst Stadelmann** : installation d'une nouvelle presse d'injection plastique moins énergivore (221 k€),
- **Exacompta** : installation de quatre cuves de 1 000 L et d'un réseau de collecte pour récupérer les eaux de nettoyage de l'atelier d'impression (12 k€),
- **Cartorel** : installation d'une presse à balles avec système d'aspiration pour les chutes de découpe (91 k€),
- **Registres Le Dauphin** : rénovation et amélioration de l'isolation thermique de la toiture de l'usine (726 k€),
- **Papeteries de Clairefontaine** : remplacement de deux raffineurs par un raffineur de nouvelle génération moins énergivore (113 k€),
- **Papeterie de Mandœuvre** : installation de détecteurs de fumée (57 k€),
- **Everbal** : bio-augmentation fongique des lagunes pour améliorer le traitement des effluents (12 k€),
- **Photoweb** : installation d'un compacteur pour réduire le volume des déchets de carton (16 k€),
- **Papeteries Sill** : pose de sprinkler, robinets d'incendie armés (RIA), colonnes sèches, extincteurs et détection incendie (257 k€).

En 2017, des études environnementales ont également été menées pour un total de plus de 52 k€ (301 k€ en 2016), notamment : dossier ICPE, mesures de bruit, diagnostic de performance énergétique, repérage amiante, état des risques naturels miniers et technologiques, analyse de différents rejets aqueux.

Provisions et garanties financières

Depuis le 1^{er} juillet 2014, deux papeteries françaises sont soumises à l'obligation de constituer des garanties financières pour la mise en sécurité des usines en cas de cessation d'activité.

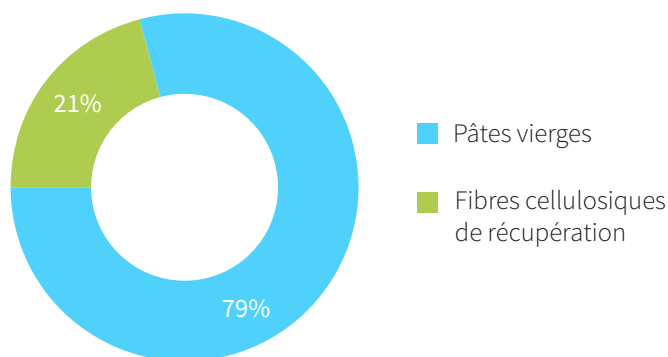
Les 323 k€ prévus pourraient notamment être utilisés pour traiter un risque environnemental résiduel avant la réhabilitation des sites.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le papier contient environ 78 % de fibres de cellulose. Afin de préserver les écosystèmes, les pâtes à papier utilisées sont fabriquées à partir de bois provenant uniquement de forêts gérées durablement (certifications FSC et PEFC). Cette gestion a notamment pour but de conserver la biodiversité, d'assurer la santé et la vitalité des forêts et de garantir leurs fonctions socio-économiques.

Pour 2017, la consommation de fibres vierges et de fibres de récupération des sites producteurs de papier s'établit à 191 330 tonnes (188 515 tonnes en 2016). Ces usines filtrent les eaux de process afin d'en récupérer et réutiliser le maximum.

Types de fibres utilisées pour la production des papiers

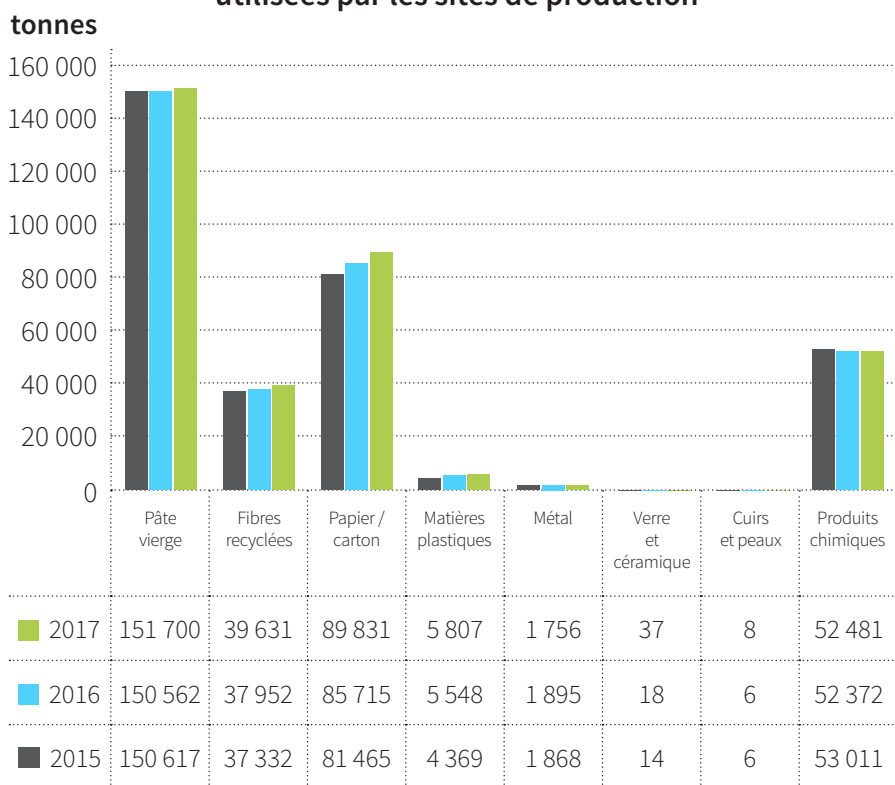


La production de papier nécessite également l'utilisation d'amidon, de charges minérales et d'adjuvants divers qui confèrent la coloration et les propriétés d'usage (impression, écriture) attendues pour les produits fabriqués.

Des agents de rétention sont également ajoutés afin d'améliorer la fixation des adjuvants sur les fibres et ainsi limiter leur consommation.

Une partie de ces papiers est ensuite utilisée par les usines de transformation du groupe en association avec différents matériaux : carte, carton gris, matières plastiques, éléments métalliques (ex. : œilletons, mécanismes de classeurs), colles et encres pour fabriquer des milliers de références en cahiers, blocs, répertoires, agendas et articles de classement.

Matières premières principales (hors emballage) utilisées par les sites de production



Seule une partie des matières premières a pu être comptabilisée en raison de la variété des unités de mesure utilisées (à la pièce, au m, au m²). A la suite d'une rectification de données, la valeur de consommation de papier/carton a été corrigée pour l'année 2015. A noter également que les articles finis achetés, généralement multimatériaux, ne sont pas pris en compte. Les données de Brause Produktion, non disponibles, n'ont pas été intégrées dans ce bilan.

L'intérêt environnemental du contrôle qualité

Outre son importance pour la satisfaction des clients, le contrôle qualité a aussi une vertu environnementale. La vérification des produits à toutes les étapes de la production permet de détecter rapidement les dérives, d'éviter une surconsommation de matières premières et de limiter les quantités de déchets générées.



LA GESTION DES « DÉCHETS »

Le développement du concept d'économie circulaire devrait entraîner à terme la disparition de la notion de « déchets » au profit de celle de « matières premières secondaires ». Ces matières récupérées peuvent en effet être utilisées en substitution partielle de matières premières vierges. En ce sens, l'industrie papetière est un des moteurs de l'économie circulaire.

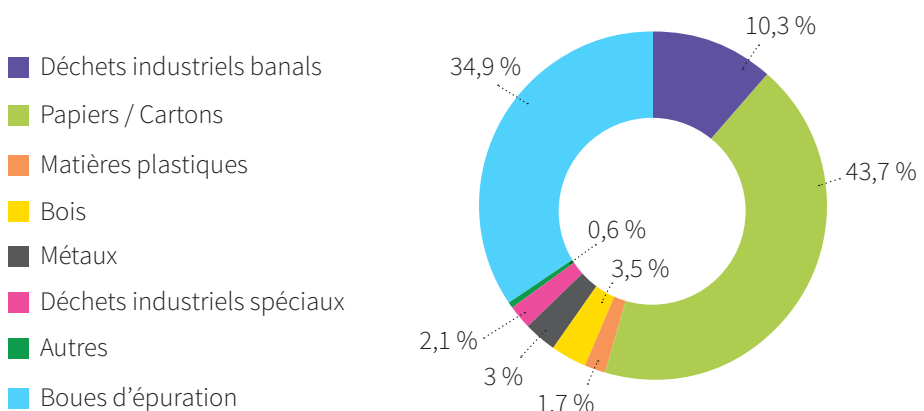
Ce principe est d'ailleurs appliqué au sein même du groupe. Une part importante des rebuts de papiers collectés sur les sites de transformation alimente l'usine d'Everbal spécialisée dans la production de papiers recyclés.

Les Papeteries de Clairefontaine, en tant qu'émetteur de papiers sur le marché, contribuent au dispositif de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP). En 2017, ce site a versé à l'éco-organisme CITEO une contribution de 1 776 k€ (1 619 k€ en 2016). Celle-ci a permis de financer l'équivalent de la collecte des vieux papiers pour 1 436 500 habitants et la fabrication de 24 200 tonnes de papiers recyclés.

La collecte sélective des autres types de déchets (ex. : plastiques, métaux) permet également de favoriser leur valorisation par recyclage des matières dans les filières adaptées.

Les boues générées par les stations d'épuration des papeteries font l'objet d'une valorisation agricole précédée ou non d'une opération de compostage. Lorsque les déchets collectés ne sont pas recyclables, la valorisation énergétique est envisagée. En dernier recours, les déchets non valorisables sont transférés vers des centres de traitement spécialisés chargés de leur élimination. Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés au tri des déchets de façon à améliorer nos performances.

Au total, 30 755 tonnes de déchets ont été générées par les activités du groupe en 2017 (29 255 tonnes en 2016). Leur répartition par catégorie est présentée ci-dessous.



Les données de Brause Produktion, non disponibles, n'ont pas été intégrées dans ce bilan.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Aucune entreprise du groupe ne dispose sur site d'un service de restauration collective.

Les collaborateurs prenant leur repas sur place gèrent de façon autonome leur alimentation.

Seule une entité propose à ses salariés, la livraison journalière de repas préparés en portions individuelles.

Dans les deux cas, le risque de gaspillage alimentaire est très limité.

LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

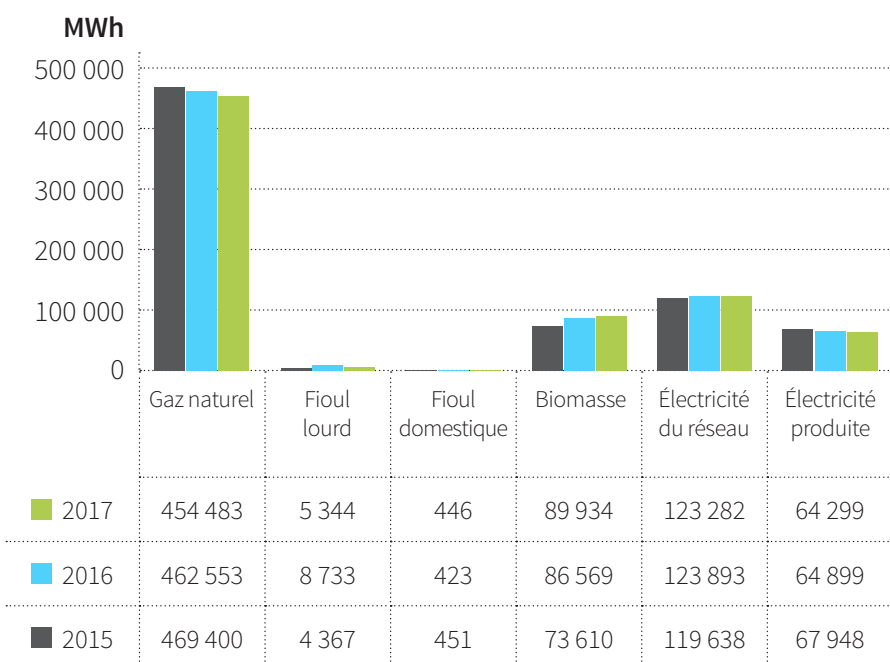
Le gaz naturel est le combustible majoritairement utilisé sur nos sites. Il s'agit du combustible fossile qui émet le moins de polluants lors de sa combustion.

Grâce à ses deux chaudières biomasse, Everbal n'utilise le fioul lourd sur une chaudière de secours que pendant les périodes de maintenance des chaudières principales.

La centrale thermique des Papeteries de Clairefontaine est basée sur le principe de la cogénération, permettant la production simultanée de vapeur et d'électricité. Pour cela le site dispose d'une turbine à gaz et de deux turbines à vapeur. Une turbine hydroélectrique complète le dispositif.

Consommations énergétiques

(pouvoir calorifique inférieur pour les combustibles)



En 2015, la consommation de biomasse déclarée correspondait à la chaleur produite à partir de biomasse. Depuis 2016, il s'agit de la consommation réelle de biomasse avant combustion. Les données de Brause Produktion, non disponibles, n'ont pas été intégrées dans ce bilan.

Les papeteries sont les unités les plus consommatrices d'énergies thermique et électrique. Elles ont donc mené de longue date des actions permettant de limiter ces consommations (isolation des hottes de sécherie, récupération de chaleur pour le chauffage des eaux de process et des locaux, installation de variateurs de vitesse sur les moteurs, etc.).

En 2016, les Papeteries de Clairefontaine ont mis en place un système de management de l'énergie certifié suivant la norme ISO 50 001.

Les sites de transformation travaillent également sur ces thématiques en achetant des matériels moins énergivores ou en essayant d'optimiser l'éclairage et le chauffage des locaux.

Utilisation d'énergies renouvelables :

- 2 chaudières biomasse (Everbal)
- Achat de chaleur produite par une chaudière biomasse (Ersnt Stadelmann)
- Géothermie (Photoweb)
- 1 turbine hydroélectrique (Papeteries de Clairefontaine)
- Panneaux photovoltaïques (Exclair Limited, Schut Papier)



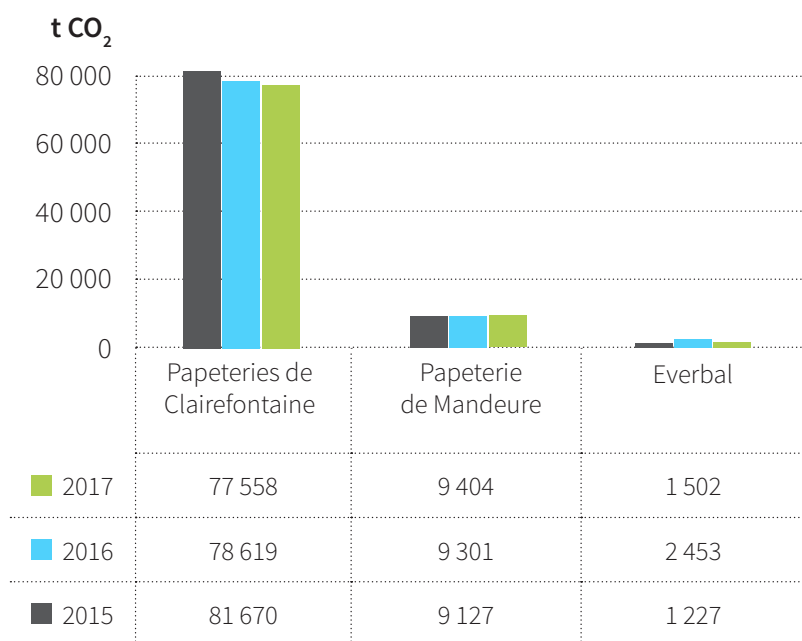
LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Les gaz à effet de serre

Seules les trois papeteries françaises sont soumises au Système d'Échange de Quotas d'Émissions de gaz à effet de serre (SEQE) mis en place par l'Union Européenne.

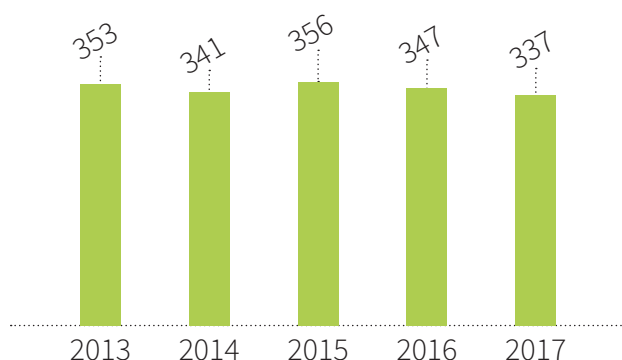
Un des objectifs du groupe Exacompta Clairefontaine est de réduire les émissions de CO₂ d'origine fossile en investissant notamment dans les énergies renouvelables.

Emissions de CO₂ déclarées dans le cadre du SEQE



Évolution des émissions spécifiques moyennes des trois papeteries françaises

(en kg de CO₂/tonne de papier brute fabriquée)



Les Papeteries de Clairefontaine exportent une partie du CO₂ contenu dans les fumées des chaudières vers une unité de production de carbonate de calcium précipité (PCC). En 2017, ce sont 11 599 tonnes de CO₂ qui ont été consommées par le procédé et qui n'ont pas été émises dans l'atmosphère (11 443 tonnes en 2016).

A la suite de fuites de fluides frigorigènes sur des installations de climatisation, quatre sites sont à l'origine d'un rejet de 50,4 kg de gaz fluorés en 2017 (19,5 kg en 2016). Les autres entreprises du groupe n'ont pas constaté de fuite ou n'ont pu obtenir de données précises à ce sujet.

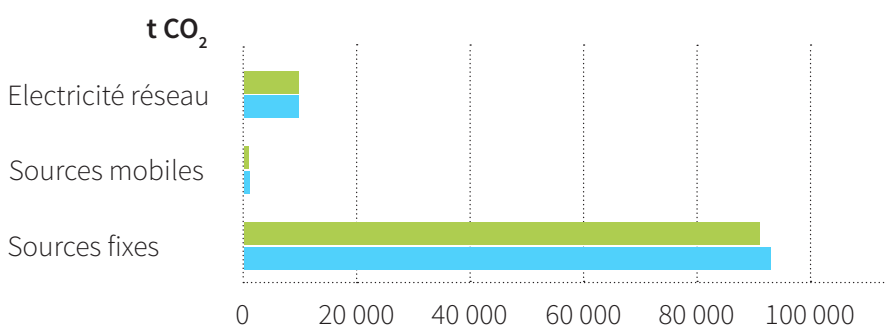
Postes significatifs d'émissions de CO₂

Les émissions directes de CO₂ des sources fixes (installations de combustion pour la production de vapeur, le chauffage des bâtiments et la production d'électricité notamment), des sources mobiles (engins de manutention, véhicules de fonction, camions sous le contrôle des entreprises), ainsi que les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité du réseau ont été prises en compte.

Faute de données disponibles, les émissions associées aux transports des matières premières et des produits finis ainsi qu'aux déplacements des collaborateurs n'ont pu être étudiées.

Comme le montre le graphique ci-dessous pour les sites français, les installations fixes de combustion représentent le poste principal d'émissions de CO₂.

Répartition des émissions de CO₂ des sites français suivant les sources*



	Sources fixes	Sources mobiles	Electricité réseau
■ 2017	90 925	839	9 572
■ 2016	92 749	916	9 622

* Hors émissions issues de la combustion de biomasse considérées comme neutres

Pour l'instant, les effets du changement climatique n'ont pas eu d'incidence significative sur les activités du groupe Exacompta Clairefontaine.

Autres émissions

Seules les trois papeteries françaises du groupe sont tenues de réaliser régulièrement des mesures sur les émissions de leurs chaudières.

Autres émissions atmosphériques

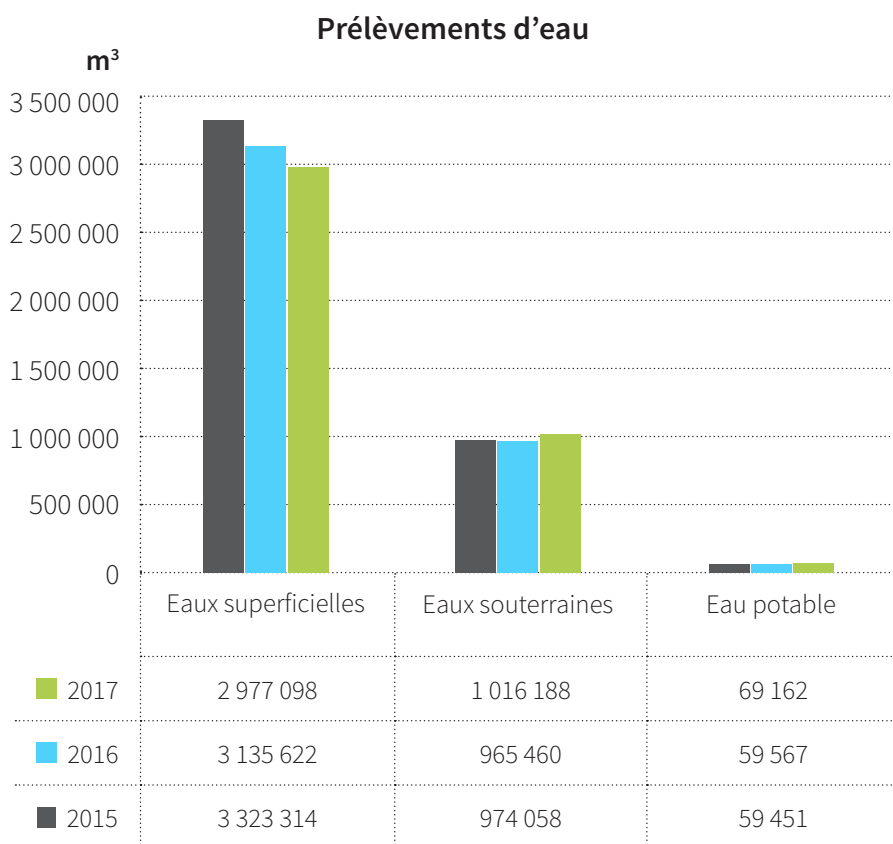


LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU

L'eau est un élément indispensable pour l'industrie papetière et il est essentiel que cette ressource reste pérenne. Le groupe Exacompta Clairefontaine met donc tout en œuvre pour la préserver et réduire ses prélèvements.

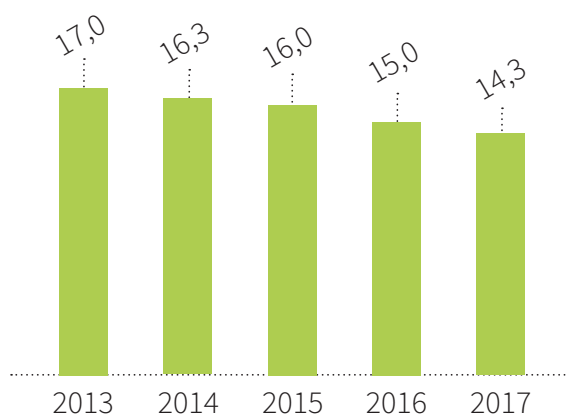
Les prélèvements d'eau brute (superficielle ou souterraine) des sites papetiers sont relativement importants, mais la majorité de l'eau prélevée est restituée au milieu naturel après traitement.

Les unités du groupe n'ont jamais subi de restriction de prélèvement d'eau, à l'exception des sites papetiers lors des périodes de sécheresse sévère.



Les données de Brause Produktion, non disponibles, n'ont pas été intégrées dans ce bilan.

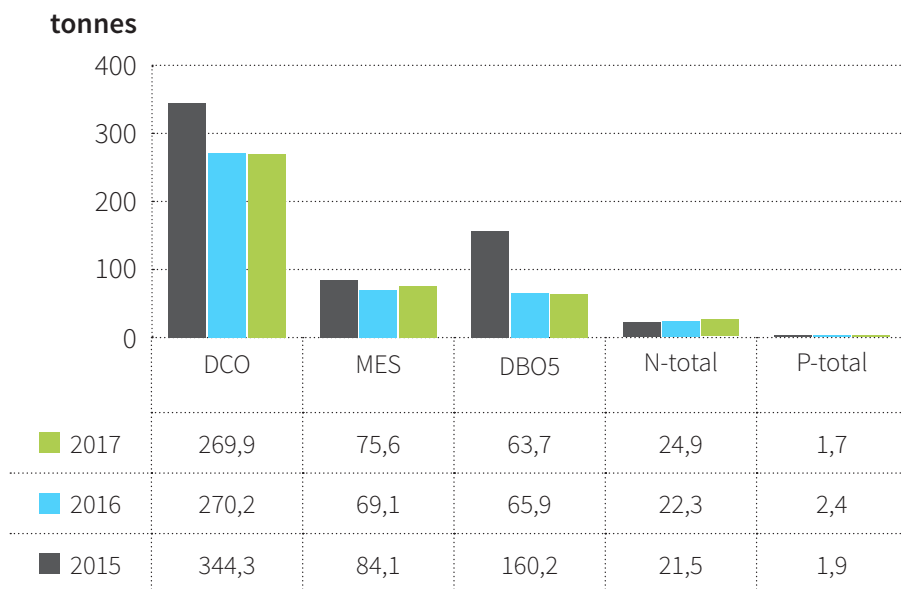
Prélèvements d'eau brute des 3 sites papetiers français (en m³/tonne de papier brute)



LES REJETS D'EAUX USÉES

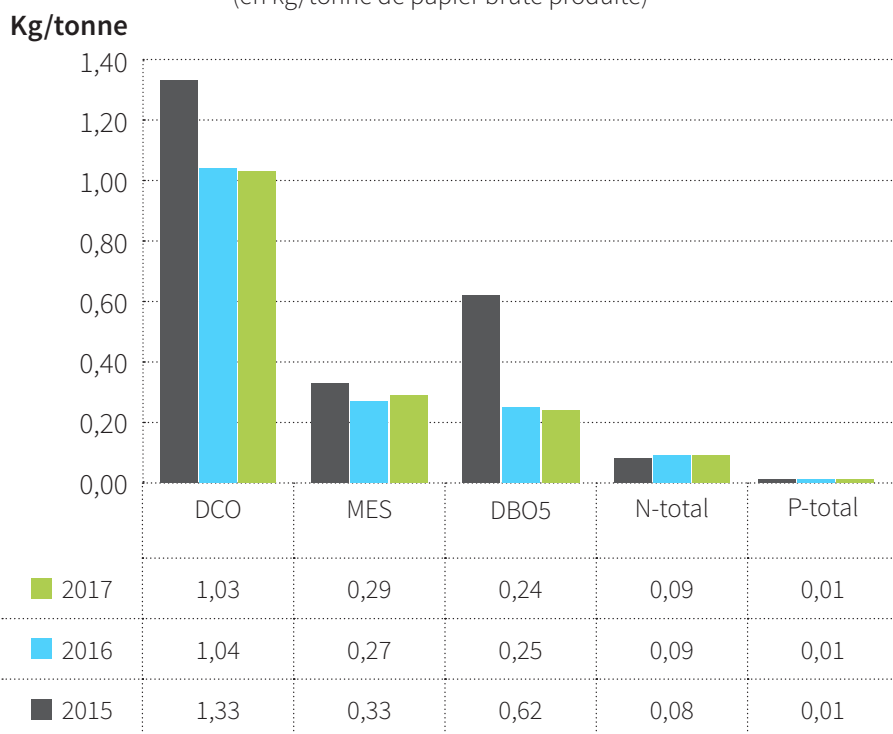
Les papeteries sont dotées de stations d'épuration permettant de limiter le rejet d'éléments polluants.

Principaux rejets des papeteries françaises du groupe



Principaux rejets des papeteries françaises du groupe

(en kg/tonne de papier brute produite)



DCO : Demande Chimique en Oxygène

MES : Matières En Suspension

DBO5 : Demande Biologique en Oxygène après 5 jours

N-total : Azote total

P-total : Phosphore total

Les unités de transformation sont quant à elles raccordées à des stations d'épuration urbaines ou traitent leurs effluents comme des déchets industriels spéciaux.

LES SOLS

Le recyclage agricole des boues de papeteries

Les boues d'épuration générées lors du traitement des effluents du process papetier sont soit valorisées directement en agriculture, soit transformées en compost normalisé (NF U44-095).

Les boues de papeteries comportent des éléments d'intérêt agronomique (matière organique, azote, phosphore, chaux et potasse notamment) permettant la substitution d'une partie des engrais chimiques traditionnels.

Elles sont surtout recyclées en agriculture comme :

- amendement organique : riches en fibres de cellulose, ces boues ont une action bénéfique sur la structure des sols ;
- amendement calcique : un épandage apporte en moyenne par hectare un peu plus de 2,5 tonnes de chaux.

Les teneurs en éléments traces métalliques (ETM) et composés organiques (CTO) des boues sont très inférieures aux valeurs limites fixées par la réglementation.

L'état des sols sur les sites de production et transformation

Le taux moyen d'imperméabilisation des sols des sites industriels du groupe est d'environ 53 %.

Ces surfaces imperméabilisées sont constituées par les bâtiments, les voies de circulation et les parkings. Les surfaces libres sont des espaces verts, des zones de lagunage ou des réserves foncières pour de futures extensions.

La réglementation impose à tous les sites de stocker les produits et déchets potentiellement dangereux sur des dispositifs de rétention, afin de recueillir tout écoulement éventuel.

Jusqu'à présent, seuls deux diagnostics de pollution des sols ont été réalisés sur des sites en activité dans le groupe en 2003. Le premier a fait suite à une rupture accidentelle de canalisation d'hydrocarbures, le second a été effectué au droit d'un ancien dépôt de charbon pour évaluer une pollution historique potentielle.

LES INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

Trois incidents ont été signalés en 2017 : 2 fuites de colorants sur le site d'Everbal et un dysfonctionnement de la station d'épuration des Papeteries de Clairefontaine.

LES NUISANCES SONORES ET TOUTE AUTRE FORME DE POLLUTION

Les activités des sites sont réalisées dans des bâtiments fermés permettant de limiter les nuisances sonores pour les riverains. En complément, quelques sites sont équipés de dispositifs d'atténuation des niveaux sonores (silencieux, cabines d'isolation phonique pour les parties bruyantes de certaines machines).

Les sites papetiers étant équipés de stations d'épuration, des nuisances olfactives peuvent être ressenties très ponctuellement aux abords des installations.

L'éclairage de nuit sur les sites du groupe est limité aux entités qui travaillent en équipes (matin, après-midi, nuit).

Dans ces usines, des éclairages extérieurs sont également maintenus pour réduire les risques d'accidents (voies de circulations et parkings) Pour des raisons « écolonomiques », les parties non occupées ne sont pas éclairées.

LA BIODIVERSITÉ

Le groupe Exacompta Clairefontaine soutient différentes actions en faveur de la préservation de la biodiversité.

Depuis 2014, les Papeteries de Clairefontaine ont versé la somme de 194 k€ à l'association OceanoScientific. Cette structure philanthropique d'intérêt général œuvre à la protection de l'Océan et à l'observation des causes et conséquences du changement climatique à l'interface océan-atmosphère.



Le 17 novembre 2016, l'OceanoScientific Explorer larguait les amarres pour une première expédition océanographique sous les trois grands caps continentaux : Bonne-Espérance, Leeuwin et Cap Horn, dans le Courant Circumpolaire Antarctique. Le 2 juin 2017, après 152 jours de tête à tête avec l'Océan, Yvan Griboval (navigateur - explorateur) revenait à son point de départ à Monaco.

Cette expédition a permis de collecter des données qui ont été transmises gratuitement en temps quasi réel à la communauté scientifique internationale. La connaissance de cette zone entre le 40ème et le 60ème parallèle Sud, pas ou peu explorée, est d'autant plus importante pour les scientifiques que le Courant Circumpolaire Antarctique alimente tous les autres courants de la Planète.

Cette opération inédite a été l'occasion de sensibiliser le plus large public avec la publication de 54 newsletters rédigées par Yvan Griboval à bord de l'OceanoScientific Explorer, dont la moitié dédiée aux enfants de 7-10 ans afin de les sensibiliser à l'absolue nécessité de préserver l'Océan.



© Yvan Griboval - OceanoScientific

Certains de nos sites sont situés à proximité ou possèdent des terrains abritant une faune et une flore protégées.

En 2005, les Papeteries de Clairefontaine ont signé une convention de gestion de 15 ans avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour préserver des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Le site est aujourd'hui intégré à une zone Natura 2000. Il s'agit notamment de préserver des prairies de fauche abritant un papillon inscrit sur la liste des insectes protégés en France : l'Azuré des Paluds.



RESPONSABILITÉ SOCIALE



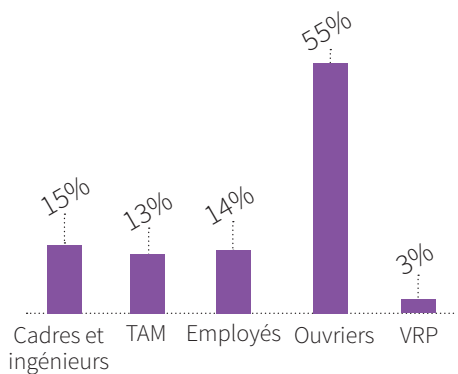
EMPLOI

En 2017, sur les 2 976 salariés comptabilisés dans cette étude (*hors Brause Produktion et Exaclair GmbH*), 1 226 étaient des femmes et 1 750 des hommes. 2 830 collaborateurs disposaient d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats à durée déterminée (CDD), y compris les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, représentaient donc moins de 5 % de l'effectif.

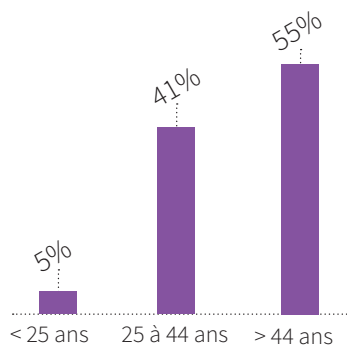
La majorité de ces emplois est basée en France. Le savoir-faire et la maîtrise des procédés sont cruciaux dans une stratégie visant des produits de qualité. Le groupe a donc fait le choix d'éviter au maximum le recours à la sous-traitance.

Le groupe a le souci de maîtriser le processus de fabrication. L'implantation des unités de fabrication répond également à un besoin de main d'œuvre qualifiée.

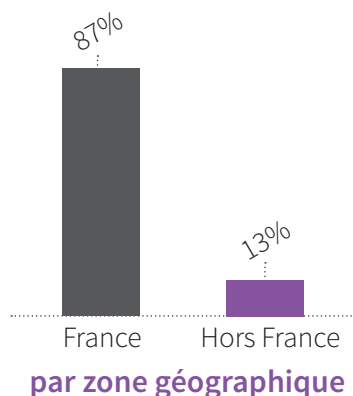
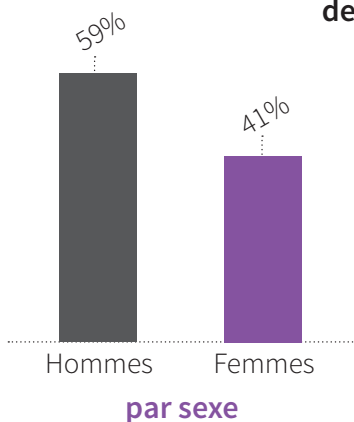
**Répartition de l'effectif en CDI
par catégorie
socioprofessionnelle**



**Répartition
des effectifs totaux
par tranche d'âge**

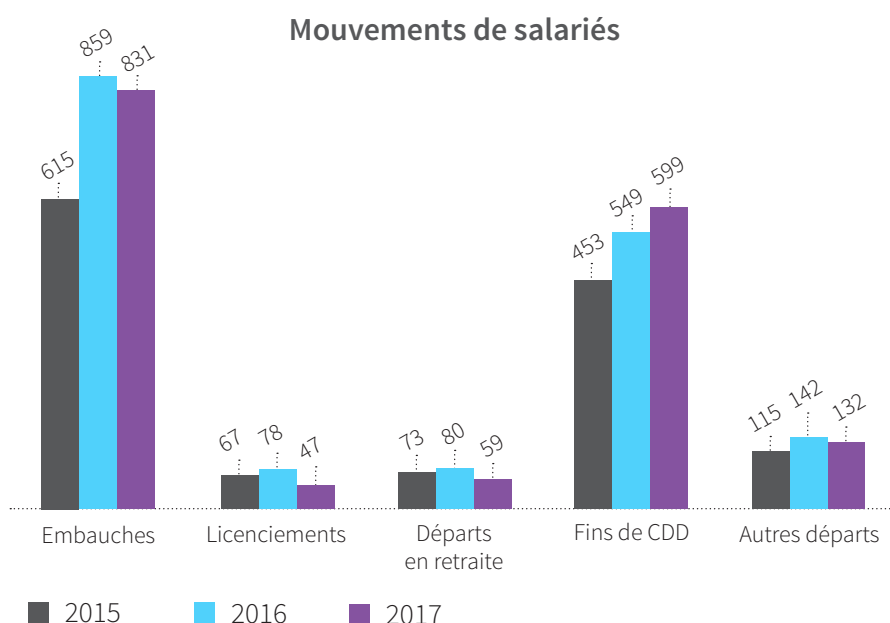


**Répartition
des effectifs totaux**



La grande majorité des départs concerne des fins de CDD, ce qui reflète le processus normal de notre activité. Le groupe doit en effet recourir à des CDD ou intérimaires au cours de l'année afin de faire face à des fluctuations de travail dans les activités dites de façonnage pour préparer la rentrée scolaire mais également dans les produits millésimés (calendriers, agendas...).

Le groupe tient à conserver les compétences de ses salariés. Sur les 30 sites de production, 11 pratiquent le tutorat pour transmettre le savoir-faire des personnels expérimentés avant leur départ à la retraite ou pour développer la polyvalence des salariés.



Rémunération

En 2017, les frais de personnel, correspondant aux rémunérations charges sociales incluses, se sont élevés à plus de 148 millions d'euros.

Le groupe veille à ce que l'écart entre les niveaux de rémunération reste raisonnable. En France, le rapport entre la rémunération moyenne des cadres-ingénieurs et celle des ouvriers se maintient à 2,6.

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes est également un objectif du groupe. Cela se concrétise par exemple par la signature d'accords d'entreprise pour l'égalité professionnelle.



ORGANISATION DU TRAVAIL

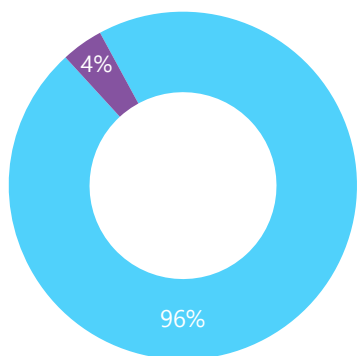
Rythmes et horaires de travail

Le groupe respecte les obligations légales en matière de temps de travail dans l'ensemble de ses filiales. Les horaires sont fonction de la législation applicable de chaque pays d'implantation ainsi que de la nature et de la saisonnalité de certaines de nos activités.

Il étudie les besoins des salariés qui souhaitent exercer une activité à temps partiel. Elle est mise en place en fonction des nécessités de service. De la même manière, le groupe permet aux salariés de retrouver une activité à temps plein dès qu'ils le souhaitent en fonction des postes vacants disponibles.

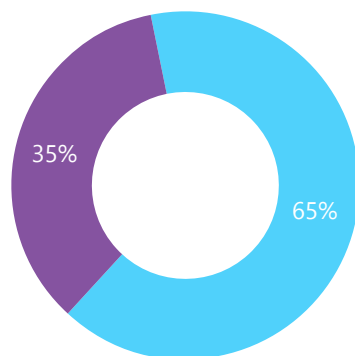
Le fonctionnement en continu de nos machines à papier et la charge de travail de certains ateliers de finition ou de transformation impliquent obligatoirement une part de travail de nuit.

**Répartition
temps plein / temps partiel**



■ Temps partiel
■ Temps plein

**Répartition
suivant les rythmes de travail**



■ Travail de nuit ou alternant
■ Travail de jour

En 2017, 71 085 heures supplémentaires ont été effectuées. Elles ont été réalisées dans le cadre de surcroûts d'activité, la qualité des produits attendue par les clients incitant à recourir au personnel déjà en place et déjà formé plutôt qu'à une main d'œuvre externe. En cas de recours à du personnel temporaire, ce dernier suit un parcours d'intégration et de formation pour apprendre les métiers en toute sécurité.

Pour les unités situées en France, 812 heures ont été chômées en 2017 (463 heures en 2016).

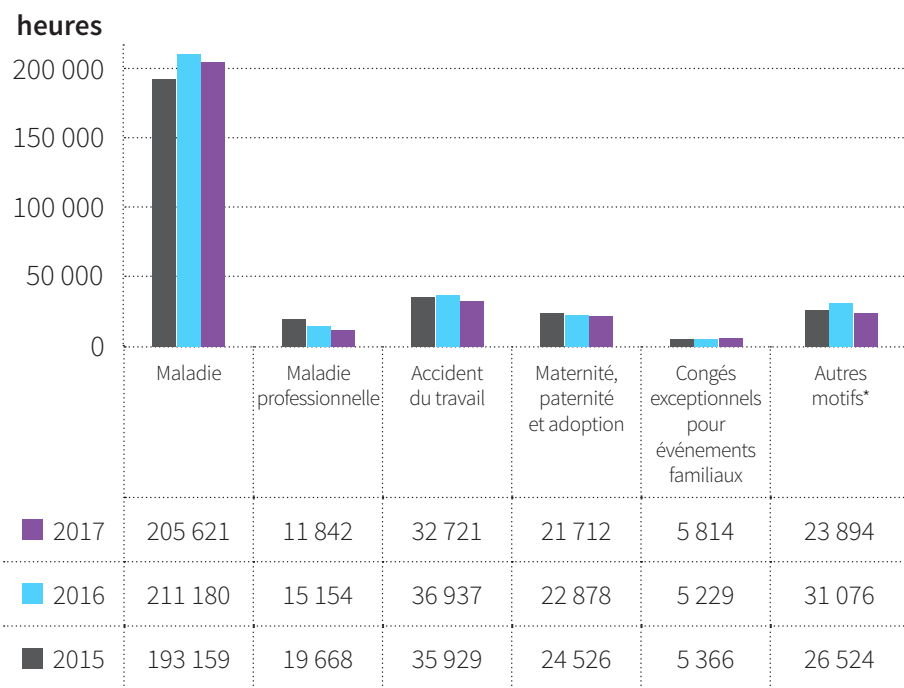
Le groupe Exacompta Clairefontaine veille à réduire le chômage partiel en mettant en place des actions de nettoyage ou de formation durant les périodes chômées. La polyvalence et la polycompétence des salariés est également un facteur permettant de limiter le recours au chômage partiel.

Absentéisme

Le groupe Exacompta Clairefontaine tente de réduire l'absentéisme au sein des différentes filiales. Il agit notamment en menant des actions de prévention visant à réduire le nombre des accidents du travail et des maladies professionnelles. Le groupe mise également sur un management de proximité à l'écoute de ses collaborateurs et s'appuie par ailleurs sur les actions de prévention santé menées par la médecine du travail. Les absences pour maladie restent toutefois difficilement maîtrisables par les entreprises, même si des campagnes de vaccination antigrippale sont organisées chaque année sur certains sites.

En 2017, 301 605 heures d'absence ont été comptabilisées.

Répartition des absences par motif



*Absences autorisées ou non, sanctions, retards, grève.



RELATIONS DU TRAVAIL ET PARTENAIRES SOCIAUX

Représentation du personnel

Au sein des différentes filiales françaises, l'essentiel des grandes organisations syndicales est représenté. Nous comptabilisons 198 représentants du personnel élus et/ou représentants syndicaux désignés. 13 entreprises ont choisi de mettre en place une délégation unique du personnel (DUP) regroupant les délégués du personnel (DP), les membres du comité d'entreprise (CE) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Les échanges avec les partenaires sociaux ont permis la signature et la mise en place de différents accords collectifs afin de veiller au maintien de bonnes conditions de travail et à l'employabilité des collaborateurs tout cela dans un souci d'égalité de traitement.

En France, 108 accords en vigueur ont été recensés à fin 2017 relatifs aux thèmes suivants :

- salaires et primes,
- participation, intéressement et autres avantages annuels,
- financement d'un système de santé,
- temps de travail,
- prévention de la pénibilité,
- égalité Hommes / Femmes,
- gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- contrat de génération,
- et autres accords spécifiques.

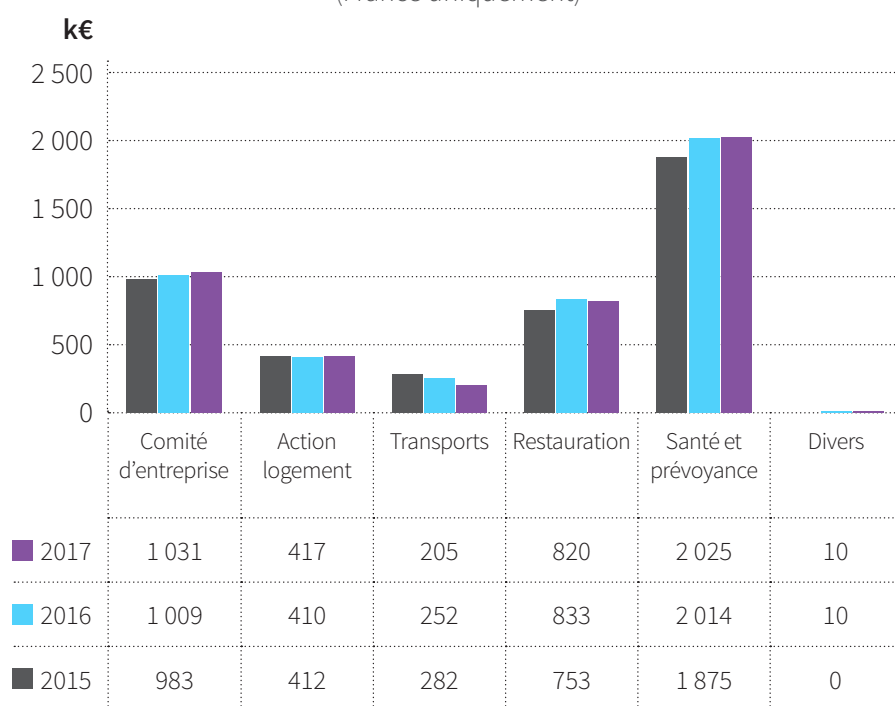


Avantages accordés aux salariés

Les salariés du groupe bénéficient d'avantages divers accordés directement par les entreprises ou indirectement via notamment le comité d'entreprise lorsqu'il existe.

Les avantages sociaux et subventions versés par le groupe en France en 2017 ont atteint 4 507 k€ (4 527 k€ en 2016).

Montants versés au titre des avantages sociaux
(France uniquement)



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Actions de prévention

Les thématiques de santé et sécurité au travail revêtent une importance capitale pour le groupe Exacompta Clairefontaine. Dans les sites dont l'effectif est important, des animateurs ont été nommés pour aider les Dirigeants à mettre en œuvre les actions de prévention des risques professionnels. Les CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) lorsqu'ils existent, ou les représentants du personnel, participent également activement à ces démarches.

Près de 3 200 k€ ont été investis dans des actions santé et sécurité en 2017.

Un aperçu est présenté ci-après :

- **achat de matériel de manutention et modification d'installations pour limiter les risques de troubles musculosquelettiques :**

Claircell (2 lève-palettes électriques), **Manuclass** (coupe coin automatique en ligne), **Papeteries de Clairefontaine** (cercleuse de palette semi-automatique, pousse bobine électrique), **Photoweb** (chariot porte bobine, palettier gravitaire), **AFA** (palan de manutention pour bobine), **Imprimerie Raynard** (modification de trois lignes de cerclage), **Clairefontaine Rhodia** (amélioration de l'ergonomie sur différents postes de travail), **Rolfax** (nouvelle ligne de fabrication avec double encaissage automatique), **Papeterie de Mandeuire** (extension du hall de production), **Editions Quo Vadis** (aménagement de 2 postes de travail, palan de manutention, 2 transpalettes haute levée) ;

- **poursuite de la sécurisation des machines :**

Exacompta, Rolfax, Photoweb, Cartorel, Manuclass ;

- **amélioration des conditions de travail :**

Exacompta Vémars (mise en place de pause toutes les 2h30, réduction de la durée quotidienne de travail, lissage du travail sur 5 jours), **Rolfax** (amélioration de l'éclairage et du chauffage des locaux), **Manuclass** et **Registres Le Dauphin** (amélioration de l'isolation des bâtiments), **Rainex, Manuclass** et **Everbal** (remise en état des sols), **Papeteries de Clairefontaine** (remplacement d'une scie à mandrin pour réduire les émissions de poussières + isolation phonique d'une machine), **AFA** (démarche 5S et mise à disposition de protection auditives moulées), **G. Lalo** (climatisation des bureaux) ;

- **amélioration de la protection et prévention incendie :**

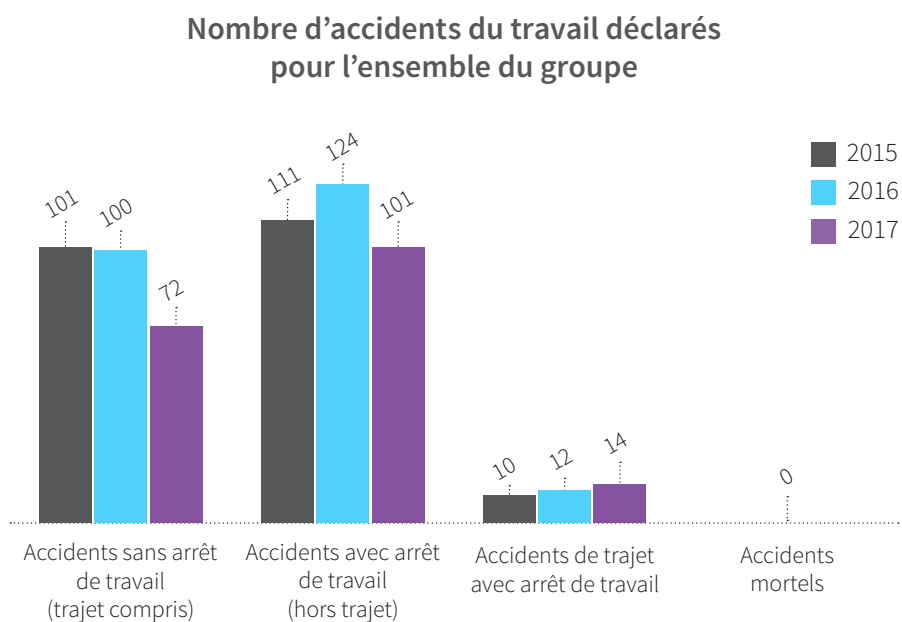
CFR (installation de détection incendie et porte coupe-feu), **Exaclair Limited** et **Exaclair Italie** (Formation à la manipulation des extincteurs) ;

- **autres actions :**

Registres Le Dauphin (réfection des vestiaires de l'atelier), **Papeterie de Mandeuire** (bridage de la vitesse des chariots élévateurs à 10 km/h), **Lavigne** (formation prévention des risques routiers).

Accidents du travail

En 2017, les accidents du travail ont occasionné 3 918 jours d'arrêt (3 848 jours en 2016).



	2015	2016	2017
Taux de fréquence Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 000 d'heures travaillées	25,4	28,0	23,7
Taux de gravité Nombre de journées perdues pour 1 000 heures travaillées	0,7	0,8	0,8

Maladies professionnelles

En 2017, 17 déclarations de maladies ont été reconnues au titre de maladies professionnelles dans les sites français du groupe (12 en 2016). 16 figuraient dans le tableau n°57 du régime général de la Sécurité Sociale qui recense les affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail. Une appartenait au tableau 98 qui prend en compte les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes.

Les maladies susceptibles d'avoir une origine professionnelle font l'objet d'actions d'amélioration sur les postes de travail pour tenter d'éviter leur réapparition (*cf § Actions de prévention*). Lorsque ces maladies conduisent à des inaptitudes, des propositions de reclassement sont faites systématiquement aux salariés concernés.

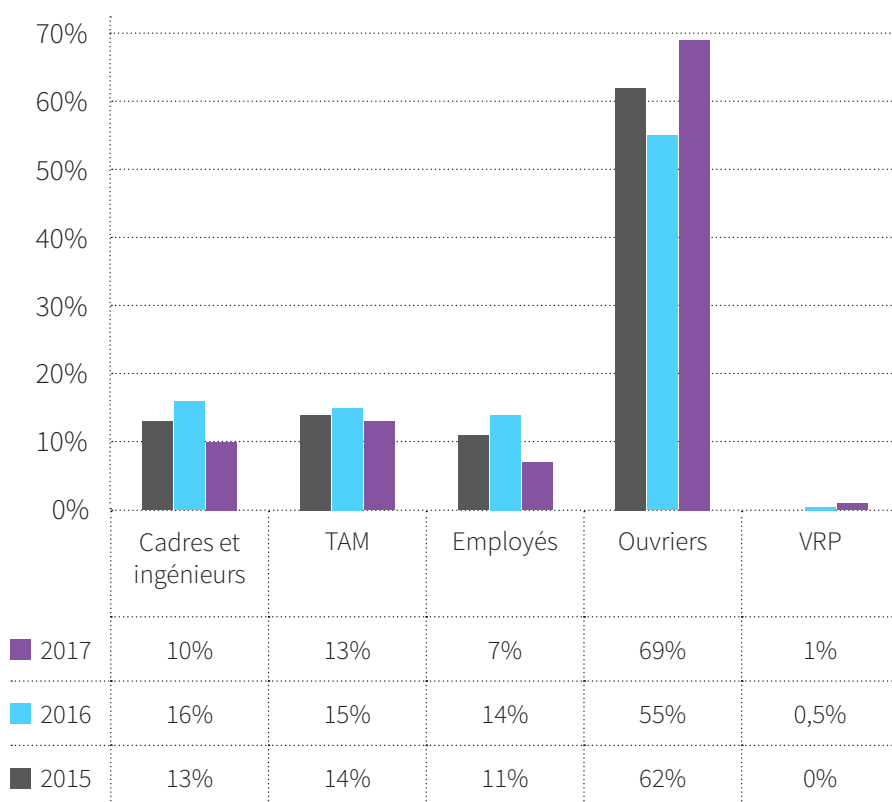
FORMATION

Les responsables formation identifient les besoins en compétences des équipes, en tenant compte des objectifs définis et de la stratégie retenue par la Direction.

En France, les entretiens individuels d'évaluation annuels permettent de recueillir les souhaits de formation de chaque salarié. La prise en compte de ces éléments permet de bâtir le plan de formation de chaque entité selon leurs spécificités. Le plan de formation est soumis à consultation des représentants du personnel, il est ensuite mis en place par les directions ce qui débouche sur des programmes de formation individualisés.

En 2017, le groupe a dispensé, directement ou par le biais d'organismes agréés, un total de 23 424 heures de formation pour un coût de 2 662 k€ (27 613 heures et 1 712 k€ en 2016).

Répartition du nombre d'heures de formation par catégorie socioprofessionnelle



ÉGALITÉ

Les principes d'égalité professionnelle, de non-discrimination et de diversité sont des valeurs essentielles que le groupe tient à garantir et à promouvoir. Il privilégie les compétences dans l'accès à l'emploi comme dans l'évolution professionnelle, indépendamment du sexe du salarié. Au sein du groupe, la formation professionnelle constitue un levier majeur qui participe à la réduction des inégalités existantes dans les parcours professionnels des hommes et des femmes.

Le groupe souhaite que chaque salarié ait la possibilité de concilier son temps de travail avec les besoins de sa vie personnelle de manière à remplir au mieux ses responsabilités.

APPRENTISSAGE ET STAGES

En France, en 2017, le groupe a accueilli et formé 25 personnes en contrat d'apprentissage (33 en 2016), 18 en contrat de professionnalisation (23 en 2016). En France et à l'étranger, 124 stagiaires (134 en 2016) ont également découvert les usines et les métiers variés du groupe.

L'accueil de personnes en formation permet d'identifier et éventuellement de recruter du personnel jeune connaissant les processus des entreprises afin de veiller au transfert des compétences suite aux départs en retraite.

Plusieurs filiales du groupe ont tissé des liens étroits avec des organismes de formation tels que l'école du papier PAGORA de Grenoble et le CFA papetier de Gérardmer, ce dernier étant situé à quelques kilomètres du site historique des Papeteries de Clairefontaine.

PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP

Les dépenses relatives au personnel handicapé correspondent aux contributions légales, à la sous-traitance au secteur protégé et aux aménagements de poste. Elles se sont élevées à 2 282 k€ en 2017 (2 211 k€ en 2016) pour 113 salariés handicapés employés en France (112 en 2016). 5 personnels handicapés travaillent également dans des sociétés du groupe à l'étranger.



RESPECT

DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

En 2017, le groupe n'avait pas d'implantation et n'a pas procédé à des achats significatifs dans des pays susceptibles d'avoir recours au travail forcé ou au travail des enfants.

De même, la liberté d'association et de négociation collective existe dans tous les pays où le groupe possède des filiales.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE



IMPACTS TERRITORIAUX ET ÉCONOMIQUES

Chaque filiale d'Exacompta Clairefontaine est un acteur social et sociétal important en raison de son influence sur les populations locales et de son impact sur la région d'implantation.

Les sociétés du groupe Exacompta Clairefontaine emploient généralement des personnes proches des usines ou des sites d'exploitation. Le recrutement se fait sur place.

Par exemple, les Papeteries de Clairefontaine, situées dans le village d'Étival-Clairefontaine (Vosges) existent depuis 1858 et emploient actuellement près de 600 salariés. L'entreprise est un acteur fondamental de l'économie locale.

Des liens très étroits se sont donc tissés au fil du temps avec les villes et les villages alentours.

Depuis 1858, les actionnaires majoritaires du groupe font partie d'une même famille. On trouve également chez les ouvriers et employés la 6^{ème} ou 7^{ème} génération. La tradition de rentrer dans la même usine que ses parents demeure encore une réalité.

Le groupe comprend 37 sociétés concernées par ce rapport dont 26 sont basées en France et 11 à l'étranger.



LOYAUTÉ DES PRATIQUES

La lutte contre toute forme de corruption active ou passive est intégrée dans les pratiques quotidiennes de la direction générale. Un code de conduite a été diffusé aux collaborateurs du groupe en 2017. Il répond, en particulier, aux exigences de la loi du 8 novembre 2016, dite Sapin 2, pour la prévention et la détection des actes de corruption ou de trafic d'influence, ainsi que de son décret d'application en date du 20 avril 2017.

LES ACHATS ET LA SOUS-TRAITANCE

Le groupe Exacompta Clairefontaine est un groupe français à vocation européenne.

Les enjeux sociaux et environnementaux sont pris en compte au travers des certifications exigées par nos clients ou mises en œuvre dans le cadre de la politique QSE du groupe.

Les fournisseurs de matières premières fibreuses (pâtes et papiers) sont pour l'essentiel certifiés FSC, PEFC ou Ange Bleu.

Les fournisseurs imprimeurs sont en général certifiés Imprim'Vert. Dans le choix de chaque fournisseur et des produits, le critère du respect de l'environnement est requis. Des éléments de preuve peuvent être exigés et contrôlés, notamment pour les produits certifiés Ecolabel Européen.

Le groupe fait peu appel à la sous-traitance et lorsqu'il y a recours, les sous-traitants sont principalement locaux. Ces opérations peuvent également être réalisées au sein même du groupe.

SÉCURITÉ DES PRODUITS

Le groupe est peu concerné par des mesures particulières prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs. Certaines gammes de produits doivent néanmoins respecter les exigences normatives et réglementaires relatives à la sécurité des jouets ou à la sécurité sanitaire des matériaux et emballages au contact des aliments.

PARTENARIATS

Des partenariats ont été établis avec de nombreux organismes à caractère sportif ou culturel.

Exacompta Clairefontaine sponsorise de nombreuses équipes sportives de jeunes en France et pour différentes disciplines comme le football, le basket, le rugby, le handball (PSG), le hockey ou encore le cyclisme.

Le groupe se veut proche des jeunes générations dans leur pratique du sport. Chaque discipline participe à l'évolution et à la construction des enfants en véhiculant des valeurs de respect, de dynamisme, de performance, d'ambition et d'égalité.

Présent dans le monde amateur et loisirs, Clairefontaine Rhodia s'associe également à de prestigieux clubs nationaux de football en devenant sponsor maillot principal des équipes de jeunes (de 7 à 19 ans, garçons et filles). Clairefontaine soutient l'Olympique Lyonnais, le Montpellier HSC, le Toulouse FC, le FC Nantes, les Girondins de Bordeaux, le SM Caen, l'AS Nancy Lorraine, le Football Club Sochaux-Montbéliard, le RC Lens et l'AJ Auxerre.

Dans le domaine culturel, le groupe soutient plusieurs festivals et les sociétés s'engagent également auprès du tissu associatif local lié à leurs salariés.

En 2017, par exemple, les Papeteries de Clairefontaine ont soutenu financièrement :

- le Festival International de Géographie (FIG) de Saint-Dié des Vosges,
- le Festival des Abbayes en Lorraine.

Des salariés du groupe collaborent aussi de façon étroite avec des établissements d'enseignement (lycées, IUT, CFA).



DROITS DE L'HOMME ET ACTIONS EDUCATIVES

Le groupe Exacompta Clairefontaine est particulièrement attentif au respect des droits de l'Homme et des droits fondamentaux au travail.

L'éducation est le pilier principal des actions de soutien menées par le groupe en faveur de ces principes majeurs.

Soutenir la réussite scolaire des enfants est une évidence pour Exacompta Clairefontaine qui met en œuvre des projets concrets en matière d'éducation et de sensibilisation du public aux droits de l'enfant.

En 2017, Clairefontaine Rhodia a versé une contribution de 200 k€ à l'UNICEF. Ainsi depuis 2004, le groupe a versé 3 394 k€ à cette association humanitaire.

Grâce à cet appui et à celui du Comité national français pour l'UNICEF, de nouvelles actions ont pu être menées au Togo.

180 enseignants des écoles primaires des régions Plateaux et Savanes ont été formés à la pédagogie active (approches pédagogiques centrées sur l'enfant). Pendant ces formations les enseignants ont notamment pu expérimenter ces techniques d'enseignement à travers des cas pratiques et des mises en situation avec des classes d'enfants.





© Crédit photo : UNICEF Togo

45 directeurs d'école primaire et 180 animateurs des centres d'éducation de la petite enfance ont été formés à la gestion des établissements préscolaires.

Les animateurs ont par ailleurs été formés à la fabrication de jeux éducatifs et outils pédagogiques utiles à la stimulation et au développement des jeunes enfants, à l'aide de matériaux locaux et en utilisant les compétences locales. Ils ont également été sensibilisés sur le bon encadrement et la psychologie de l'enfant, l'animation des cours pour les tout-petits, l'apprentissage par les jeux, etc.

247 membres du corps d'encadrement (inspection de l'éducation) ont participé aux modules de formation des animateurs.

Ces efforts s'inscrivent dans un cadre plus large de soutien au Gouvernement du Togo pour la généralisation de la pédagogie active et l'amélioration de l'accès à une éducation préscolaire de qualité en milieu rural, en collaboration avec d'autres organisations.

Ces appuis sont complétés par des constructions de salles de classe, des distributions de mobiliers ainsi que de petit matériel permettant d'améliorer les conditions d'apprentissage.

RAPPORT DE VÉRIFICATION

DE LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RELATIVES AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Les informations revues concernent l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Demande, Responsabilités et Indépendance

A la suite de la demande qui nous a été faite par le Groupe Exacompta Clairefontaine et en application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de commerce français, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N°3-1341 (liste des implantations et portées disponibles sur www.cofrac.fr), nous avons effectué un examen des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le rapport de responsabilité sociale, environnementale et sociétale 2017 du Groupe Exacompta Clairefontaine.

Il appartient au Groupe Exacompta Clairefontaine de publier les informations prévues à l'article R225-105-1 du Code de commerce français. Ces informations ont été préparées sous la coordination du directeur général délégué du Groupe Exacompta Clairefontaine conformément :

- aux questionnaires de collecte des informations sociales et environnementales et aux outils d'agrégation des données sociales et environnementales ; ci-après nommés « les procédures de reporting », consultables au siège du Groupe Exacompta Clairefontaine.

Il nous revient de conduire les travaux, en application de l'article R225-105-2 du Code de commerce français, nous permettant d'établir le présent rapport de vérification.

Les conclusions de ce rapport intègrent :

- une attestation relative à la présence des informations sociales, environnementales et sociétales, prévues à l'article R225-105-1 du Code de commerce français ;
- un avis motivé sur la sincérité des informations publiées et, le cas échéant un avis motivé sur les explications relatives à l'absence de certaines informations.

Nous déclarons que ce rapport de vérification a été élaboré de manière indépendante, et en toute impartialité, et que nos travaux ont été conduits conformément aux pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante. De plus, nous avons mis en place un code éthique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux ont été conduits entre le 19 mars 2018 et la signature de notre rapport sur une durée d'environ deux semaines, par une équipe de deux vérificateurs. Nous avons conduit une douzaine d'entretiens lors de cette mission.

Nous nous sommes assurés que les informations sociales, environnementales et sociétales portaient sur le périmètre consolidé tel que défini dans les articles L233-1 et L233-3 du Code de commerce français. Les adaptations et ou variations de ce périmètre pour le reporting des données sociales, environnementales et sociétales sont précisées dans le rapport responsabilité sociale, environnementale et sociétale 2017.

Pour l'attestation de présence nous avons conduit les travaux suivants :

- prise de connaissance des orientations en matière de développement durable du Groupe, en fonction de ses impacts sociaux et environnementaux et de ses engagements sociétaux ;
- comparaison des informations présentes dans le rapport responsabilité sociale, environnementale et sociétale 2017 avec la liste prévue par l'article R225-105-1 du Code de commerce français ;
- vérification de la présence d'explication en cas d'informations omises. Pour l'avis motivé sur la sincérité nous avons effectué nos travaux conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et notre méthodologie interne.

Nous avons mis en œuvre les travaux suivants permettant de conclure sur le fait que les informations ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux procédures de reporting :

- examen des procédures de reporting au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible et exhaustivité ;
- identification des personnes, qui au sein du Groupe sont en charge des processus de collecte et, le cas échéant, sont responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques ;
- vérification de la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations ;
- prise de connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des informations ;
- conduite d'entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnemental, social et sociétal ;
- sélection des informations consolidées à tester⁽¹⁾ et détermination de la nature et de l'étendue des tests à mener en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité du Groupe ainsi que ses engagements sociétaux ;

⁽¹⁾ Voir en bas de page suivante

- pour les informations quantitatives que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
 - réalisé une revue analytique des informations et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées ;
 - sélectionné un échantillon de sites⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées du Groupe, de leur implantation, des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices et d'une analyse de risques ;
- pour chacun des sites sélectionnés nous avons effectué les travaux suivants :
 - conduite d'entretiens pour vérifier la correcte application des procédures de reporting ;
 - réalisation de tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données avec des pièces justificatives, l'échantillon sélectionné représente un taux de couverture de plus de 23 % des effectifs et entre 6,13 % et 99 % des valeurs reportées pour les informations environnementales ;
- pour les informations qualitatives que nous avons considérées importantes, nous avons mené des entretiens, analysé les documents sources et le cas échéant des données publiques ;
- pour les explications relatives aux informations omises, nous en avons apprécié la pertinence.

⁽¹⁾ **Informations sociales** : effectif total et répartition par sexe, par âge, par zone géographique et répartition des CDI par catégorie socioprofessionnelle ; nombre d'embauches ; nombre de départs par motifs ; masse salariale ; part des salariés en temps plein et temps partiel, part des salariés selon les rythmes de travail, nombre d'heures supplémentaires et nombre d'heures chômées, nombre d'heures d'absence et répartition par motif ; nombre d'accords collectifs signés en France; montants versés au titres des avantages sociaux et subventions versées (France), taux de gravité et taux de fréquence des accidents du travail ; maladies professionnelles, nombre d'heures de formation et répartition par CSP ; nombre de salariés handicapés et dépenses relatives au personnel handicapé ; nombre de stagiaires et d'apprentis et les informations qualitatives sur la santé sécurité au travail, la formation.

Informations environnementales : Investissements pour préserver l'environnement (k€) 15,43 % ; Garanties financières (€) 38,70 % ; NOx (T) 52,32 % ; Poussières (T) 59,57 % ; SOx (T) 7,19 % ; DCO (T) 52,87 % ; MES (T) 66,45 % ; DBO5 (T) 62,65 % ; N total (T) 36,52 % ; P total (T) 61,76 % ; Déchets Totaux (T) 48,76 % ; Consommation eau - communale 45,46 % ; Consommation eau - surface 73,62 % ; consommation Pâte (T) 64 % ; Consommation Produits chimiques (T) 79,65 % ; Consommation Energie - gaz naturel (kWh PCS) 85,90 % ; Consommation Energie - électricité du réseau (kWh) 98,17 % ; Consommation Energie - fioul domestique (L) 6,13 % ; Production Energie - total (MWh) 99,62 % ; Emissions CO₂ papeteries (T CO₂) 87,67 %.

Informations sociétales : impacts territoriaux et économiques, partenariats, loyauté des pratiques, droits de l'Homme et actions éducatives.

⁽²⁾ Pour les informations sociales et environnementales : Clairefontaine Rhodia à Ottmarsheim, CFR Ile Napoléon à Illzach, AFA à Paris et Papeteries de Clairefontaine à Etival.

Observations sur les procédures de reporting et les données

Les procédures et pratiques de reporting du Groupe Exacompta Clairefontaine appellent de notre part les observations suivantes :

- poursuivre l'amélioration du processus de collecte des informations par la création ou la mise au point des définitions des données à collecter, notamment pour les données sociales et pour les matières premières du volet environnement, en particulier ces définitions devront être adaptées au caractère international du Groupe ;
- maintenir l'effort de formation des personnes en charge de la collecte des données RSE sur les sites.

Attestation de présence

Sur la base de nos travaux, et dans la limite du périmètre défini par le Groupe, nous attestons de la présence des informations sociales, environnementales et sociétales, les informations omises sont assorties d'explication. Cette année les filiales Brause Produktion et Exaclair GmbH sont exclues du périmètre de reporting.

Nous avons noté, comme cela est mentionné dans le rapport RSE, que certaines informations couvrent un périmètre restreint.

Avis de sincérité

En conclusion, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations sociales, environnementales et sociétales communiquées par le Groupe Exacompta Clairefontaine dans son rapport de responsabilité sociale, environnementale et sociétale 2017.

Les informations fournies pour les informations omises nous ont semblé recevables.

A Puteaux, le 12 avril 2018
Pour Bureau Veritas
Jacques Matillon
Vice-Président



EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Siège social
19, rue de l'Abbaye
88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE
www.exacomptaclairefontaine.fr